# 

* Date : 08-12-2004
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2004738451
* Author :

Caisse nationale patronale pour les Congés payés
dans l'Industrie du Bâtiment et des Travaux publics A.S.B.L.
Siège social : boulevard Poincaré 78, 1060 Bruxelles
Convocation
En vertu de l'article 9 de ses statuts, la Caisse nationale patronale pour les Congés payés dans l'Industrie du Bâtiment et des Travaux publics tiendra une assemblée générale extraordinaire, le mercredi 15 décembre 2004, à 11 h 30 m, rue de l'Etuve 12, à 1040 Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :
1. Approbation des résolutions de l'assemblée générale du 23 juin 2004.
2. Révision des statuts.
3. Fixation des règles de valorisation.
4. Présentation de la candidature d'un nouvel administrateur.
5. Annulation de la désignation en qualité de commissaire aux comptes, réviseur d'entreprises.
6. Désignation d'un contrôleur externe.
Les membres sont invités à assister à cette assemblée.
Le président, (signé) Johan Willemen.